

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Infrastructures ferroviaires : reprise imminente des travaux des zones instables

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES travaux de traitement des zones instables de la voie ferroviaire accusent du retard dans leur exécution, depuis quelques semaines. A cet effet, l'Autorité de régulation des transports ferroviaires (ARTF) a convoqué une réunion de mise au point avec les principaux acteurs, jeudi 9 avril dernier. Du côté des entreprises adjudicatrices des chantiers, l'on parle de ressortir tous les aspects liés à la technicité des ouvrages à réaliser. Mais aussi, et surtout, d'évoquer les questions des financements mis à la disposition des sociétés retenues par le maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux. De fait, ces zones instables se gorgent très souvent d'eau pendant la saison des pluies. Ce qui fragilise donc l'ouvrage. Mais l'un des chantiers doit faire l'objet d'une révision de délai de

livraison, des études plus poussées ayant procédé à sa réévaluation. En effet, de 6 km au départ, un linéaire devant accueillir les travaux a été estimé à 18 km. " Les entreprises travaillent au rythme de la saison des pluies. Quand il ne pleut pas, elles accélèrent les tâches. Mais lorsqu'il pleut, elles arrêtent le chantier. Aussi, la pluie est-elle une variable qui limite l'avancement du projet ", a indiqué le directeur général adjoint de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag), Christian Magni. Pour sa part, la secrétaire exécutive de l'ARTF, Karine Célia Arisani, a indiqué: "Le programme de mise à niveau est financé par la TVA, donc par l'Etat. Aussi, en tant que bras séculier de l'Etat, l'ARTF devait-elle savoir à quel niveau se situent les travaux. Nous devons continuer de résorber les zones instables, car c'est très important pour notre chemin de fer. "



La secrétaire exécutive de l'ARTF inspectant les travaux dans la zone de Boué.

La résorption des zones instables devrait se terminer d'ici à 2022. La réhabilitation totale du linéaire à risque du Transgabonais est, quant à elle, prévue pour 2024. Rappelons que le projet de Loi

de finances (PLF) pour 2020 fait état de ce que " la TVA relative au transport ferroviaire sur le fret marchandises, collectée sur une période de quatre années à compter du 1er janvier 2020, est affectée au financement des

travaux de réhabilitation des 24 zones instables du Transgabonais. Le cumul de ladite TVA concédée sur la période ci-dessus définie ne peut excéder la somme de 30 milliards de francs CFA ".

Les anciens agents de la BHG réclament le paiement de leurs droits

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE collectif des anciens agents de la Banque de l'habitat du Gabon (BHG) sont montés, dernièrement, une nouvelle fois, au créneau pour interpellier les autorités gabonaises sur leur situation administrative. En effet, depuis 2017, en proie à des difficultés de tous ordres, la BHG a été mise en liquidation et son personnel plongé dans la précarité, à la suite du licenciement économique dont il a été victime. Selon Ernest Ekomie Nzoghe, l'un des membres de ce collectif, la trentaine d'agents attend toujours le règlement de leurs droits. Notamment les arriérés de salaires, les droits légaux, l'indemnité transactionnelle, les cotisations de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Lesquels droits n'arrivent toujours pas, en dépit des nombreuses lettres de



relance et autres séances de travail avec les services compétents du Premier ministre et du cabinet du ministre de l'Economie. " A ce jour, aucune avancée a été enregistrée dans le règlement de ce dossier qui, aux dernières nouvelles, se trouverait au Trésor public pour le règlement de la première tranche des droits légaux, sans qu'aucune précision quant aux délais de paiements ne nous soit donnée ", souligne le membre du Collectif qui a bien voulu se confier à la presse. Avant de conclure que tous leurs espoirs reposent désormais sur les plus hautes autorités, sollicitées par le collectif dans le cadre d'une intervention urgente dans ce dossier.

Logements sociaux de Bikele : remobiliser les financements

Georges-Maixent
NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE chantier des logements sociaux de Bikele est-il sur le point d'être relancé ? La réponse à cette question était au centre d'une réunion, jeudi dernier à Libreville, entre le ministre de l'Habitat, Léon Armel Bounda Balonzi, la Société nationale immobilière (Sni) et l'Unité de coordination du projet. Les discussions relancées montrent que le gouvernement compte bien aller au bout de cet important projet conçu pour permettre à de nombreux Gabonais d'acquérir un logement décent. D'ailleurs, plus de 694 réservataires attendent, depuis 5 ans, d'entrer en possession de leur maison. "Il était question de faire le point avec les entreprises qui avaient signé les contrats



Logements sociaux de Bikele. Vue partielle du chantier.

pour la réalisation des travaux de construction de logements, mais aussi pour la réalisation des travaux d'aménagement sur le site de Bikélé", a iniqué le directeur général de la Sni, Hermann Kamonomono. De cette rencontre, il ressort que le redémarrage du chantier dépend d'une question de financement. "Il reste une enveloppe de 4 milliards 900 millions de francs à être décaissée par le bailleur. Nous sommes en train de voir avec lui dans quelle mesure

cela peut être fait, mais aussi et surtout remobiliser les fonds qui sont détenus par les entreprises qui ont participé au projet pour que l'ensemble desdits fonds puisse nous permettre de relancer, de terminer et livrer", a-t-il ajouté. Un plan d'action sera mis en place pour la suite du projet et un audit financier est prévu pour faire la lumière sur la responsabilité de chaque acteur ayant participé à ce projet depuis son lancement.